

Audience en Sous-Préfecture de Gex – mardi 10 octobre 2017 – journée intersyndicale Fonction Publique

Si aujourd'hui, la FSU et l'ensemble des organisations syndicales représentant les fonctionnaires ont appelé à une journée nationale de grève et manifestations partout en France, c'est que les attaques contre la Fonction Publique et les services publics sont graves.

90 personnes se sont rassemblées devant la sous-préfecture de Gex pour manifester notre désapprobation et notre colère face aux choix du gouvernement, choix qui laissent penser que la Fonction Publique coûte trop cher à la France. Il est de bon ton de tirer sur les fonctionnaires !

Dans les écoles du Pays de Gex, une centaine de grévistes (entre 20 et 30 % selon les secteurs) est recensée : 6 écoles étaient fermées (Echenevex, Gex Perdtemps Elem, Pougny, Sergy, Prévessin, St Genis Pregnin), une vingtaine d'autres comportant au moins un enseignant gréviste.

25 % de grévistes étaient recensés dans les établissements secondaires.

En présence de M. le Sous-Préfet, nous avons abordé les points suivants :

1. *Suppression de 120 000 emplois dans la Fonction Publique*
2. *Suppression de 23 000 contrats aidés*
3. *Gel du point d'indice*
4. *Restauration du jour de carence*
5. *Non compensation de la hausse de la CSG*
6. *Report des mesures PPCR*
7. *Indemnité de résidence et ASIA Pays de Gex pour les enseignants*
8. *L'accès au logement*
9. *L'inspection générale du Genevois français*
10. *La PSI perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise*



1. *Suppression de 120 000 emplois dans la Fonction Publique*

Le Sous-Préfet met en avant une logique de moyens à mettre en relation avec les besoins des collectivités territoriales, concernées par 70 000 suppressions de poste à l'issue du quinquennat. Il explique que des compétences ont été transférées aux communautés de communes qui ont créé des postes, sans en supprimer dans les mairies.

La FSU souhaiterait que la méthode avancée par le Sous-Préfet (mise à disposition des moyens aux besoins identifiés) soit valable à tous les niveaux : les besoins sont criants dans la Fonction Publique Hospitalière, et dans la Fonction Publique d'Etat, sachant que ces 2 pans vont subir la suppression de 50 000 suppressions de postes, après une saignée vécue sous le gouvernement Sarkozy et un redéploiement sous Hollande (sans création nette). Il est également nécessaire d'investir dans des territoires délaissés (secteurs ruraux notamment, Pays de Gex).

2. *Suppression de 23 000 contrats aidés*

Le Sous-Préfet assure que les enfants en situation de handicap qui bénéficient de l'intervention d'AVS ne seront pas concernés par la suppression de ces contrats aidés, quand la FSU s'inquiète de l'évolution de la prise en charge de ces enfants en terme de nombre d'heures. Néanmoins, le représentant de l'Etat ne peut que constater que plus de 100 postes d'EVS seront supprimés dans les écoles de l'Ain dont 8 dans le Pays de Gex. Ce faible nombre de postes implantés dans notre secteur s'explique du fait de la précarité du contrat aidé, associée à l'important turn-over des personnels qui freinaient jusqu'alors les volontés des directeurs à se lancer dans un partenariat à l'avenir incertain.

3. *Gel du point d'indice*

Avec le nouveau **gel du point d'indice**, c'est, depuis 2010, 9 % de pouvoir d'achat qui ont été perdus, avec notamment le blocage de 2010 à 2016 de celui-ci et, parallèlement, la hausse des cotisations retraites. C'est, en proportion de l'augmentation du coût de la vie, le 12^{ème} mois de salaire qui s'envole.

Le Sous-Préfet indique qu'il n'est pas prévu au budget 2018 une quelconque revalorisation.

4. Restauration du jour de carence

Présentée comme une mesure d'équité avec les salariés du privé, c'est tout le contraire en fait ! Le jour de carence est injuste puisqu'il ne touche en réalité qu'1/3 des salariés du privé (2/3 des salariés du privé voient cette journée de carence compensée par leur entreprise) : il y a donc bien une inégalité entre salariés du privé mais pas entre public et privé ! D'autre part, le jour de carence est inefficace. Il conduit à une dégradation plus avancée de l'état de santé : les arrêts-maladie sont, certes, moins nombreux mais plus longs. Le sens de l'histoire, c'est d'améliorer l'accès au droit à la santé, pas de le dégrader ! Pas de réaction du Sous-Préfet sur ce point.

5. Non compensation de la hausse de la CSG

Les salarié-es du secteur privé verront l'augmentation de la CSG compensée par la baisse des cotisations sociales. Pour les fonctionnaires et un grand nombre de retraité-es, c'est seulement l'augmentation de la CSG qui se profile ! Comment accepter que l'on fasse des économies sur le dos des retraités en les culpabilisant alors que, dans le même temps, l'ISF ne sera plus calculé sur le patrimoine immobilier, faisant ainsi un cadeau aux plus riches ?

Le Sous-Préfet redit ce qui a été entendu la veille de la mobilisation dans les médias : le 1^{er} ministre s'engagerait à compenser la hausse de la CSG pour les fonctionnaires. Il rappelle également que le pouvoir d'achat des agents publics augmentera suite à la suppression de la taxe d'habitation (pour 80 % des ménages) dont l'entrée en vigueur partielle est prévue fin 2018. Les taxes d'habitation étant paradoxalement moins élevées dans le Pays de Gex, l'impact sur le portefeuille des ménages sera ici d'autant moins important.

6. Report des mesures PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

Cet accord arraché au précédent gouvernement, constitue pour la FSU un début de revalorisation qui doit être maintenu. Le « possible report » d'un an à partir de janvier 2018 des mesures PPCR, serait une trahison du dialogue social et de l'engagement de l'Etat.

7. Indemnité de résidence et ASIA Pays de Gex

La FSU expose l'injustice sociale vécue par les agents affectés dans le Pays de Gex qui ne bénéficient pas de cette indemnité de résidence quand les fonctionnaires affectés à Annecy ou Lyon perçoivent 1 % de plus sur leur salaire (et même 3 % pour les agents affectés à Paris ou Nice Côte d'Azur).

Le Sous-Préfet rétorque que la révision de la carte des secteurs bénéficiant de l'indemnité de résidence n'est pas prête d'être révisée par les pouvoirs publics actuels, sauf à ce que les fédérations syndicales nationales s'emparent de cette problématique de façon globale. A bon entendeur.

Nous informons également M. le Sous-Préfet de l'existence d'une ASIA (Aide Spécifique d'Initiative Académique) Pays de Gex que peuvent percevoir les enseignants affectés dans le Pays de Gex ET vivant dans le parc privé (650 € une seule fois). Maigre « prime d'installation » en comparaison de l'Aide à l'Installation des Personnels de l'Etat (AIP) perçue par tout agent public lors de leur première prise de fonction (500 €).

8. L'accès au logement

Le Sous-Préfet expose ensuite les dispositifs mis en place dans le cadre de l'accès au logement social. Quelques logements ont été récupérés dans le parc de la SEMCODA (dans le cadre d'une enveloppe interministérielle qui avait été « oubliée »). Une commission « cas bloqués » regroupant 2 fois par an les bailleurs, les collectivités locales, l'E.N., la sous-préfecture se réunit depuis 2016 pour étudier quelques situations d'urgence.

Néanmoins, quand bien même des logements sociaux seraient construits en masse et des délais d'attribution réduits à quelques semaines (contre 5 mois en moyenne actuellement), cela ne permettrait pas aux agents publics de pouvoir s'installer sur le long terme. Le fort turn-over des agents sur ce territoire nuit à l'efficacité du service rendu au public, ce dont a semblé convenir le Sous-Préfet qui en a pris bonne note.

La FSU l'interroge enfin sur le projet de construction de 300 logements publics financés par les caisses de retraites complémentaires, comme c'est le cas à Paris (600 logements). Pas de nouvelles du Ministère de la Fonction Publique par rapport à la candidature du Pays de Gex pour accueillir ces 300 logements, dont 90 % seraient réservés aux fonctionnaires d'état, 10 % pour le privé au faible pouvoir d'achat, type employé de La Poste.

9. L'inspection générale du Genevois français

La FSU rappelle la demande conjointe des Préfets de Haute Savoie, de l'Ain et de la région Rhône-Alpes de réalisation d'une inspection générale interministérielle du genevois français (fin 2015) afin qu'un audit sur le coût de la vie soit réalisé sur ce secteur. Le Sous-Préfet fera remonter cette demande « pleine de bon sens ».

10. La PSI perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise

Nous informons M le Sous-Préfet de l'existence d'une Prime Spéciale d'Installation de 2 000 € attribuée aux néo titulaires affectés à une commune de l'agglomération lilloise ou en Ile de France. Il existe donc des dispositifs spécifiques à un secteur. A quand pour le Pays de Gex ?

La FSU 01 se satisfait de la qualité du dialogue engagé avec le représentant local de l'Etat en poste depuis le printemps 2016. D'autres démarches de ce type interviendront dans les mois à venir (rencontre avec la nouvelle députée de la 3^{ème} circonscription notamment).

Plus que jamais, la FSU (élément moteur du collectif intersyndical contre la vie TROP chère) continue d'investir ce dossier dans l'intérêt des personnels représentés.

Juliette COATRIEUX et Yoann ROBERT (SNUipp-FSU 01), Eric PEROCHEAU (SNES – FSU 01)



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**